

COMMUNE DE LOGRON

3, rue Saint Martin

28200 LOGRON

tel 02 37 98 98 59

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du : 24 octobre 2022

Date de la convocation : 18 octobre 2022

Étaient présents : Renvoizé Marie-Laure, Babin Fabrice, Salmon Julien, Leroy Jocelyne, Lambert Sylvie, Leroc Claudine, Hervet Cédric, Binet Lorraine, Furet Gilles, Hyson Jérôme, Marcault Jean-Luc, Chastagner Jocelyne, Prudhomme Monique

Absents excusés : Beauchamp Vanessa (pouvoir à Renvoizé Marie-Laure), Bousseton Nicolas (pouvoir à Salmon Julien)

Madame Prudhomme Monique a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022-10D20

OBJET : TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES A COMPTER DU 1ER NOVEMBRE 2022

Après délibération, le conseil municipal décide d'appliquer le système de location des salles communales suivant ainsi que les nouveaux tarifs pour tous les contrats de location signés à partir du 1er novembre 2022. Les contrats déjà établis restent inchangés.

Salle des fêtes

	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
Caution	350	
Caution ménage	80	
Caution sonorisation	1000	
24 H avec chauffage	200	300
24 H sans chauffage	150	250
Week-end avec chauffage	285	425
Week-end sans chauffage	210	350
Réunion (moins de 24 H) avec chauffage	95	125
Réunion (moins de 24 H) sans chauffage	70	100
Location sonorisation	Location : 50 € /jour	

Salle Saint Martin

	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
Caution	350	
Caution ménage	80	
24 H avec chauffage	150	220
24 H sans chauffage	100	170
48 H avec chauffage	250	360
48 H sans chauffage	160	280
Réunion/Vin d'honneur (moins de 24 H) avec chauffage	75	110
Réunion / Vin d'honneur (moins de 24 H) sans chauffage	50	90
Forfait vaisselle	50	

Pour extrait certifié conforme, Le Maire



Certifié exécutoire par publication ou notification à compter du :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212802110-20221024-2022-10D20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/10/2022